

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART
RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2013

- 1 TABLE DES MATIÈRES**
- 2 RAPPORT DE GESTION**
 - 2 INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**
 - 4 APERÇU**
 - 6 FAITS NOUVEAUX**
 - 7 VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS**
 - 7 Principales données opérationnelles, d'investissement et de financement**
 - 9 Résultats opérationnels**
 - 14 Structure du capital et situation financière**
 - 16 Situation de trésorerie et sources de financement**
 - 19 NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES**
 - 19 Normes comptables mises en œuvre en 2013**
 - 23 Futures normes comptables**
 - 24 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**
 - 26 RISQUES ET GESTION DU RISQUE**
 - 28 RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**
 - 30 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**
 - 30 MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS**
- 31 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS**
 - 31 COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE RÉSULTAT**
 - 32 ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**
 - 33 BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS**
 - 34 ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**
 - 35 TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**
 - 36 NOTES ANNEXES**

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DE GESTION

Au 12 novembre 2013

Le rapport qui suit porte sur la situation financière et les résultats opérationnels consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») pour les périodes visées, ainsi que sur certains facteurs qui, de l'avis de la Société, pourraient influencer sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats opérationnels prospectifs. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non audités de la Société et les notes annexes pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 5 octobre 2013. Les états financiers consolidés résumés non audités de la Société et les notes annexes ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir exigées pour les états financiers annuels et, par conséquent, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels les plus récents, soit ceux préparés pour la période de 52 semaines close le 29 décembre 2012.

INFORMATION ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document renferme de l'information et des déclarations prospectives qui constituent de l'« information prospective » en vertu de la loi canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être significatives à l'égard, notamment, des opinions, des projets, des objectifs, des stratégies, des estimations, des intentions et des attentes de la Société. L'information et les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « entrevoir », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « viser », « avoir l'intention de », « envisager », « chercher à », « s'efforcer à » et d'autres expressions de même nature, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel. L'information prospective explicitement exprimée dans le présent document comprend, sans toutefois s'y limiter, des déclarations qui ont trait à la situation de trésorerie future de la Société et à sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies futures en matière d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le présent document renferme également de l'information et des déclarations prospectives relatives à la date de conclusion prévue de l'accord (se reporter à la rubrique « Faits nouveaux »). Rien ne garantit que l'accord sera conclu ni que les avantages stratégiques ou que les synergies sur les plans des activités opérationnelles, de la concurrence et des coûts seront réalisés. L'accord est assujéti à diverses approbations réglementaires, notamment celles requises en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) et de la Bourse de Toronto, de même qu'au respect de certaines conditions, et rien ne garantit que ces approbations seront obtenues ni que ces conditions seront respectées. De plus, l'accord pourrait être modifié, restructuré ou résilié.

L'information et les déclarations prospectives contenues dans les présentes reflètent les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la Société qui reposent sur les points de vue de la direction quant aux tendances antérieures, à la conjoncture actuelle et aux faits nouveaux futurs prévus, de même que sur d'autres facteurs que la direction juge pertinents dans certaines circonstances, y compris, mais sans s'y limiter, les hypothèses concernant la croissance des produits et l'efficacité opérationnelle, l'absence d'un événement défavorable ou d'une condition qui ternit la notoriété et la réputation de la marque de la Société, le maintien du niveau de la concurrence, l'absence de changements importants en ce qui concerne la capacité de la Société à se conformer aux exigences réglementaires actuelles et futures et la stabilité générale de la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde. Des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus que la Société ne peut prévoir et sur lesquels elle ne peut exercer de contrôle sont inhérents à l'information et aux déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs peuvent faire en sorte que les prévisions, les projections, les hypothèses ou les conclusions de la Société se révèlent inexactes, ou que ses plans, ses objectifs ou ses déclarations ne se réalisent pas. Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par l'information et les déclarations prospectives.

Les principaux facteurs de risque susceptibles de causer des écarts importants entre les résultats réels et les estimations, les opinions et les hypothèses exprimées ou sous-entendues dans les informations et les déclarations prospectives contenues dans les présentes incluent, mais sans s'y limiter, le risque de changements défavorables aux lois et règlements en ce qui a trait aux médicaments sur ordonnance et à leur vente, notamment aux programmes de remboursement des médicaments, à l'établissement des prix des médicaments sur ordonnance et à l'accès aux remises par les fabricants, ou les changements à ces lois et règlements qui entraîneraient une hausse des coûts pour s'y conformer; le risque que la Société soit dans l'incapacité d'appliquer des stratégies efficaces pour gérer l'incidence des projets de réforme du régime de médicaments mis en œuvre ou proposés dans la plupart des provinces; le risque de changements défavorables quant au contexte financier et économique au Canada et à l'échelle mondiale; le risque de concurrence accrue des autres détaillants ou le risque lié à l'utilisation de canaux non conventionnels pour la distribution de médicaments sur ordonnance; le risque que la Société soit incapable de gérer sa croissance et de maintenir sa rentabilité; le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt; le risque de variations défavorables importantes des taux de change; le risque lié à l'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens et des employés clés ou de gérer efficacement la planification de la relève; le risque que les systèmes de technologies de l'information de la Société soient incapables de répondre aux besoins des activités de la Société; le risque lié à la variation des cotisations estimatives de la Société aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société; le risque lié à des changements dans les relations entre la Société et les tiers fournisseurs de services; le risque que la Société ne réussisse pas à louer ou à trouver des emplacements appropriés pour ses établissements à des conditions financières favorables; le risque de changements défavorables dans les résultats opérationnels de la Société en raison des fluctuations saisonnières; le risque que la Société ne soit pas en mesure de réagir aux changements dans les préférences des consommateurs, ce qui pourrait se traduire par des stocks excédentaires, des stocks insuffisants pour répondre à la demande ou des stocks obsolètes; le risque lié aux autres arrangements pour la sélection de fournisseurs de produits génériques, y compris les risques liés à la propriété intellectuelle et à la responsabilité du fait des produits; le risque lié aux modifications ou à la création de lois, de règles et de règlements fédéraux et provinciaux, notamment les lois, les règles et les règlements ayant trait à l'environnement et à la protection de la vie privée, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la violation d'une loi, que le non-respect des politiques de la Société ou qu'un comportement non conforme à l'éthique ait une incidence négative sur le rendement financier de la Société; les risques liés aux biens et les risques divers; le risque d'accident sur les lieux de travail ou de problèmes de santé; le risque que des modifications apportées aux lois fiscales ou à l'interprétation éventuelle de celles-ci aient des répercussions défavorables sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la création ou la modification de prises de position faisant autorité en comptabilité ait un effet négatif sur la Société; les risques liés au rendement du réseau d'établissements des franchisés; le risque lié à l'incidence défavorable importante découlant des litiges; le risque que la réputation des marques privilégiées par la Société, de leurs fournisseurs ou de leurs fabricants soit ternie; les risques liés à la qualité et à la sécurité des produits, ce qui pourrait exposer la Société à des demandes de règlement au titre de la responsabilité du fait des produits et à une publicité négative; le risque que des événements ou qu'une série d'événements provoquent l'interruption des activités; le risque que des interruptions des activités de distribution de la Société ou de sa chaîne d'approvisionnement puissent avoir des répercussions sur le coût, la livraison en temps opportun et la disponibilité des produits.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne présente pas tous les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les informations et les déclarations prospectives de la Société. Tout investisseur ou toute autre personne intéressée doit évaluer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs et éviter de se fier indûment à ces informations et à ces déclarations prospectives. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces facteurs ainsi que d'autres facteurs figurent dans les documents publics de la Société déposés auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières, y compris, sans s'y limiter, les rubriques intitulées « Risques et gestion du risque » et « Risques liés aux instruments financiers » du présent document et du rapport de gestion de la Société pour la période de 52 semaines close le 29 décembre 2012, pour la période de 12 semaines close le 23 mars 2013 et pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013. L'information et les déclarations prospectives contenues dans ce rapport sur la situation financière et les résultats opérationnels consolidés de la Société traduisent uniquement les points de vue de la Société en date des présentes. Bien que la Société s'attende à ce que des événements et des faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour l'information et les déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

APERÇU

La Société est le concédant de licences de pharmacies de détail offrant une gamme complète de services, exploitées sous la dénomination Shoppers Drug Mart^{MD} (Pharmaprix^{MD} au Québec). Au 5 octobre 2013, les licenciés de la Société (les « franchisés ») détenaient et exploitaient 1 246 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}). Un franchisé est un pharmacien-proprétaire d'une société à laquelle la Société a octroyé une licence lui permettant d'exploiter une pharmacie de détail à un endroit précis sous les marques de commerce de la Société. Les établissements licenciés de la Société sont situés dans des emplacements de choix dans chaque province et dans deux territoires, ce qui fait de Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} l'un des établissements de détail les plus pratiques au Canada. Par ailleurs, la Société a franchisé ou détient 55 pharmacies de clinique médicale, qui exercent leurs activités sous la bannière Shoppers Simply Pharmacy^{MD} (Pharmaprix Simplement Santé^{MD} au Québec), et 6 destinations beauté offrant des produits de luxe, exploitées sous la dénomination Murale^{MC}.

La Société a misé avec succès sur sa position de chef de file dans le secteur pharmaceutique et sur les emplacements adéquats de ses établissements pour s'emparer d'une part importante du marché des produits de l'avant du magasin. Les catégories de produits de l'avant du magasin comprennent les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les cosmétiques et les parfums (dont des marques de prestige), des produits ménagers courants essentiels ainsi que des articles saisonniers. La Société propose également une gamme variée de produits de très grande qualité commercialisés sous les marques LifeBrand^{MD}, Quo^{MD}, Etival Laboratoire^{MD}, Baléa^{MD}, Everyday Market^{MD}, Bio-Life^{MD}, Nativa^{MD}, Simply Food^{MD} et EasyPix^{MD}, entre autres, et des services à valeur ajoutée comme le programme HealthWATCH^{MD}, qui offre des conseils aux patients sur les médicaments, sur la gestion des soins thérapeutiques et sur la santé et le bien-être, ainsi que le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}, l'un des plus importants programmes de fidélisation au Canada. Au cours de l'exercice 2012, la Société a inscrit des ventes consolidées d'environ 10,8 G\$.

Aux termes des accords d'octroi de licences conclus avec les franchisés, la Société injecte les capitaux nécessaires dans les franchisés et leur fournit un soutien financier afin de leur permettre d'exploiter des pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD}, Pharmaprix^{MD}, Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} sans investissement initial. La Société offre également une gamme de services visant à faciliter la croissance et la rentabilité des activités de chaque franchisé. Ces services comprennent l'utilisation des marques de commerce, le soutien opérationnel, la commercialisation et la publicité, l'approvisionnement et la distribution, la technologie informatique et la comptabilité. En contrepartie de ces services et d'autres services, les franchisés versent des honoraires à la Société. La Société paie les agencements, les améliorations locatives et le matériel et les loue aux franchisés sur des périodes allant de 2 à 15 ans, tout en conservant les titres de propriété. La Société apporte également son soutien aux franchisés pour les aider à combler leurs besoins en fonds de roulement et de financement à long terme au moyen de prêts ou de garanties.

Aux termes des accords d'octroi de licences, la Société reçoit une quote-part importante des bénéfices revenant aux établissements des franchisés. Cette quote-part traduit les investissements faits par la Société dans les établissements des franchisés et ses engagements envers eux.

La Société exerce ses activités au Québec principalement sous les raisons sociales Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD}. Aux termes des lois du Québec, les bénéfices tirés des médicaments sur ordonnance ou de l'officine ne peuvent être gagnés que par des pharmaciens ou des sociétés contrôlées par des pharmaciens. Compte tenu de ces restrictions, les accords d'octroi de licences utilisés au Québec diffèrent des accords conclus avec les franchisés des autres provinces. Les pharmacies Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} et leurs franchisés bénéficient cependant de la même infrastructure et du même soutien que toutes les autres pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} et Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et leurs franchisés.

Les établissements des franchisés constituent la majeure partie du réseau d'établissements de la Société. Les établissements des franchisés constituent des personnes morales distinctes, et la Société ne détient aucune participation directe ou indirecte dans ces établissements. La Société consolide les établissements des franchisés conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), d'après le concept de contrôle défini en vertu de cette norme, qui est essentiellement déterminé selon les modalités prévues dans l'accord d'octroi de licence qui régit la relation entre la Société et le franchisé. Cependant, les établissements des franchisés demeurant des personnes morales distinctes de la Société, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels fait face la Société.

La Société détient et exploite également 62 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Ces établissements de détail exercent des activités de vente et d'entretien d'instruments de soins à domicile, d'équipement médical, de produits de soins à domicile et d'équipement de mobilité durable destinés aux clients institutionnels et de détail.

Outre son réseau d'établissements de détail, la Société détient le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services pharmaceutiques et de distribution de médicaments spécialisés qui offre également une gamme complète de services de soutien aux patients, et MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques pour des établissements de soins de longue durée.

La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail, et la majorité de ses actifs sert à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les informations à fournir présentées dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les produits générés par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et MediSystem Technologies Inc. sont présentés dans les ventes de médicaments sur ordonnance des pharmacies de détail de la Société. Les produits générés par les centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et les boutiques Murale^{MC} sont présentés dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société.

FAITS NOUVEAUX

Le 15 juillet 2013, la Société a annoncé la proposition d'une transaction dans le cadre de laquelle Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw ») fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société aux termes d'un plan d'arrangement, en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« accord »). Conformément aux modalités de l'accord, Loblaw fera l'acquisition des actions ordinaires de la Société au coût de 33,18 \$ en espèces et de 0,5965 action ordinaire de Loblaw pour chaque action ordinaire de la Société, selon une base au pro rata intégrale, selon les modalités d'une convention d'arrangement datée du 14 juillet 2013 et conclue entre la Société et Loblaw (la « convention d'arrangement »).

L'accord a été approuvé par environ 99,89 % des actionnaires admissibles de la Société par voie de vote lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société, tenue le 12 septembre 2013, afin de prendre connaissance de l'accord. Le 16 septembre 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) a formulé une ordonnance définitive qui approuve la transaction.

La conclusion de l'accord demeure conditionnelle à l'obtention de l'approbation requise en vertu de la *Loi sur la concurrence* (comme il est défini dans la convention d'arrangement) ainsi qu'à d'autres conditions de clôture usuelles pour les transactions de cette nature. Si toutes les autres conditions qui précèdent l'accord sont respectées ou si elles font l'objet d'une renonciation, l'accord devrait être conclu avant la fin du premier trimestre de 2014.

VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Principales données opérationnelles, d'investissement et de financement

Voici un aperçu des résultats opérationnels de la Société pour les périodes de 16 et de 40 semaines closes le 5 octobre 2013, par rapport aux périodes de 16 et de 40 semaines closes le 6 octobre 2012, et de certaines autres données relatives aux activités d'investissement pour les périodes de 16 et de 40 semaines closes le 5 octobre 2013 ainsi qu'à la situation financière arrêtée à cette date.

- Ventes de 3,287 G\$ au troisième trimestre, soit une hausse de 2,4 %.
 - Ventes de 8,311 G\$ depuis le début de l'exercice, soit une hausse de 3,1 %.
- Croissance de 2,2 % du total des ventes selon les établissements comparables, croissance de 1,8 % des ventes de médicaments sur ordonnance selon les établissements comparables et croissance de 2,4 % des ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, au troisième trimestre.
 - Croissance de 2,2 % du total des ventes selon les établissements comparables, croissance de 1,6 % des ventes de médicaments sur ordonnance selon les établissements comparables et croissance de 2,7 % des ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, depuis le début de l'exercice.
- Croissance de 5,3 % du nombre d'ordonnances des pharmacies de détail et croissance de 4,1 % du nombre d'ordonnances des pharmacies de détail selon les établissements comparables, au troisième trimestre.
 - Croissance de 6,4 % du nombre d'ordonnances des pharmacies de détail et croissance de 4,8 % du nombre d'ordonnances des pharmacies de détail selon les établissements comparables, depuis le début de l'exercice.
- BAIIA¹ de 329 M\$ au troisième trimestre; BAIIA ajusté² de 342 M\$, comparativement à un BAIIA ajusté³ de 343 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
 - BAIIA de 866 M\$ et BAIIA ajusté² de 880 M\$ depuis le début de l'exercice, demeurant inchangés par rapport au BAIIA ajusté⁴ à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Marge du BAIIA⁵ de 10,00 % au troisième trimestre; marge du BAIIA ajusté⁶ de 10,41 %, soit une diminution de 29 points de base comparativement à la marge du BAIIA ajusté de 10,70 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.
 - Marge du BAIIA de 10,42 % depuis le début de l'exercice; marge du BAIIA ajusté de 10,59 %, soit une diminution de 32 points de base comparativement à une marge du BAIIA ajusté de 10,91 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Bénéfice net ajusté⁷ de 176 M\$ au troisième trimestre, comparativement à un bénéfice net ajusté⁸ de 177 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
 - Bénéfice net ajusté⁷ de 442 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement à un bénéfice net ajusté⁹ de 445 M\$ pour les trois premiers trimestres de 2012.
- Bénéfice net ajusté par action de 0,88 \$ au troisième trimestre, soit une augmentation de 3,5 % comparativement à un bénéfice net ajusté par action de 0,85 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
 - Bénéfice net ajusté par action de 2,19 \$ depuis le début de l'exercice, soit une augmentation de 2,8 % comparativement à un bénéfice net ajusté par action de 2,13 \$ pour les trois premiers trimestres de 2012.

- Programme de dépenses d'investissement de 95 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 162 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Six nouvelles pharmacies ont été ouvertes, dont une est une réimplantation, et cinq pharmacies ont été agrandies de façon importante.
 - Programme de dépenses d'investissement de 213 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement à 310 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Vingt et une nouvelles pharmacies ont été ouvertes, dont huit sont des réimplantations, cinq pharmacies ont été acquises (l'une d'elles a été fusionnée avec un établissement existant), un établissement pharmaceutique de soins de longue durée a été acquis, quinze pharmacies ont été agrandies de façon importante et un centre de soins de santé à domicile a été réimplanté.
 - Accroissement de 1,3 % d'un exercice à l'autre de la superficie de vente du réseau d'établissements de détail.
 - Rachat de 475 000 actions ordinaires au troisième trimestre à un coût total de 23 M\$, soit un prix de rachat moyen de 47,64 \$ par action ordinaire.
 - Rachat de 4 524 400 actions ordinaires depuis le début de l'exercice à un coût total de 201 M\$, soit un prix de rachat moyen de 44,38 \$ par action ordinaire.
 - Maintien de la structure du capital et d'une situation financière recherchées.
 - Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres de 0,30:1 au 5 octobre 2013, demeurant inchangé par rapport à l'exercice précédent.
 - Ratio de la dette nette par rapport à la capitalisation totale de 0,23:1 au 5 octobre 2013, demeurant inchangé par rapport à l'exercice précédent.
1. Bénéfice avant charges financières, impôt et amortissements. (Se reporter au rapprochement avec la mesure la plus comparable en vertu des IFRS sous la rubrique « Résultats opérationnels » du présent rapport de gestion.)
 2. BAIIA, compte non tenu de l'incidence des coûts liés aux transactions de 14 M\$ (avant impôt) comptabilisée au troisième trimestre liés à l'acquisition à venir de la Société par Loblaw.
 3. BAIIA, compte non tenu de l'incidence d'une charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) comptabilisée au troisième trimestre liée principalement à la rationalisation des fonctions du siège social de la Société.
 4. BAIIA, compte non tenu de l'incidence d'une charge de 5 M\$ (avant impôt) comptabilisée au deuxième trimestre découlant de la fermeture de deux boutiques Murale^{MC} et de l'incidence avant impôt de la charge de restructuration susmentionnée à la note de bas de page 3.
 5. BAIIA divisé par les ventes.
 6. BAIIA ajusté divisé par les ventes.
 7. Bénéfice net, compte non tenu de l'incidence après impôt des coûts liés aux transactions susmentionnés à la note de bas de page 2.
 8. Bénéfice net, compte non tenu de l'incidence après impôt de la charge de restructuration susmentionnée à la note de bas de page 3.
 9. Bénéfice net, compte non tenu de l'incidence après impôt d'une charge de 5 M\$ (avant impôt) comptabilisée au deuxième trimestre pour la fermeture de deux boutiques Murale^{MC}, ainsi que de l'incidence après impôt de la charge de restructuration susmentionnée à la note de bas de page 3.

Résultats opérationnels

Le tableau suivant résume certaines des principales informations financières consolidées de la Société pour les périodes visées.

| (en milliers de dollars, sauf les données par action) | Périodes de 16 semaines closes | | Périodes de 40 semaines closes | |
|---|--------------------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|
| | le 5 octobre 2013 | le 6 octobre 2012 | le 5 octobre 2013 | le 6 octobre 2012 |
| | (non audité) | (non audité) | (non audité) | (non audité) |
| Ventes | 3 286 917 \$ | 3 209 142 \$ | 8 310 879 \$ | 8 060 277 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 2 028 344 | 1 977 494 | 5 114 723 | 4 947 204 |
| Marge brute | 1 258 573 | 1 231 648 | 3 196 156 | 3 113 073 |
| Charges opérationnelles et administratives | 1 021 091 | 987 393 | 2 571 922 | 2 484 096 |
| Bénéfice opérationnel | 237 482 | 244 255 | 624 234 | 628 977 |
| Charges financières | 14 885 | 17 638 | 41 636 | 44 285 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 222 597 | 226 617 | 582 598 | 584 692 |
| Impôt sur le résultat | 56 763 | 58 920 | 150 363 | 152 916 |
| Bénéfice net | 165 834 \$ | 167 697 \$ | 432 235 \$ | 431 776 \$ |
| Bénéfice net par action ordinaire | | | | |
| – De base | 0,83 \$ | 0,81 \$ | 2,14 \$ | 2,06 \$ |
| – Dilué | 0,83 \$ | 0,81 \$ | 2,14 \$ | 2,06 \$ |

Rapprochement du BAIIA

| | | | | |
|---------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Bénéfice net | 165 834 \$ | 167 697 \$ | 432 235 \$ | 431 776 \$ |
| Ajouter les éléments suivants : | | | | |
| – Impôt sur le résultat | 56 763 | 58 920 | 150 363 | 152 916 |
| – Charges financières | 14 885 | 17 638 | 41 636 | 44 285 |
| Bénéfice opérationnel | 237 482 | 244 255 | 624 234 | 628 977 |
| Ajouter l'élément suivant : | | | | |
| – Dotation aux amortissements | 91 143 | 86 332 | 242 014 | 232 811 |
| BAIIA | 328 625 \$ | 330 587 \$ | 866 248 \$ | 861 788 \$ |

Ventes

Les ventes représentent les ventes combinées des pharmacies de détail détenues par des franchisés, les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail, et la majorité de ses actifs sert à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les informations à fournir présentées dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les ventes provenant des boutiques Murale^{MC} ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile sont présentées dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société. Les ventes du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. sont présentées dans les ventes de médicaments sur ordonnance des pharmacies de détail de la Société.

Les ventes sont comptabilisées à titre de produits lorsque les marchandises sont vendues aux consommateurs. Les produits sont comptabilisés déduction faite des retours de marchandises et des points attribués. Lorsqu'une vente donne droit à des points attribués en vertu du programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD} (le « programme »), les produits correspondant aux points attribués en vertu du programme sont initialement différés d'après la juste valeur des points attribués et sont ensuite comptabilisés à titre de produits lorsque les points du programme sont échangés et que la Société remplit ses obligations liées aux points attribués.

Les produits sont évalués en fonction de la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de la vente de produits ou de la prestation de services au client. Cependant, lors de la vente de certains produits et services, tels que les billets de loterie, les cartes d'appel prépayées de tiers, les cartes-cadeaux de tiers, les produits et services postaux et les titres de transport en commun, la Société agit à titre d'agent et, par conséquent, comptabilise seulement le montant de la commission dans ses ventes.

Au troisième trimestre de 2013, les ventes se sont chiffrées à 3,287 G\$, contre 3,209 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 78 M\$, ou 2,4 %, stimulées par la croissance solide et continue du nombre d'ordonnances et des résultats vigoureux à l'égard des produits de l'avant du magasin, où la taille moyenne du panier a augmenté en raison de l'achalandage régulier des clients. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 2,2 % au troisième trimestre de 2013. Depuis le début de l'exercice, les ventes se sont chiffrées à 8,311 G\$, soit une augmentation de 3,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 2,2 % au cours des trois premiers trimestres de 2013.

Les ventes de médicaments sur ordonnance se sont établies à 1,582 G\$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 1,540 G\$ au troisième trimestre de 2012, soit une hausse de 42 M\$, ou 2,7 %, grâce à la forte croissance du nombre d'ordonnances exécutées par les pharmacies de détail ainsi qu'aux gains au chapitre des ventes liées aux activités de la Société relatives aux soins de longue durée, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par une nouvelle diminution de la valeur moyenne des ordonnances. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments sur ordonnance ont augmenté de 1,8 % au cours du troisième trimestre de 2013. Pendant le troisième trimestre de 2013, le nombre d'ordonnances exécutées dans les pharmacies de détail a augmenté de 5,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et de 4,1 % selon les établissements comparables. Conformément aux récentes tendances trimestrielles, la croissance du volume de médicaments sur ordonnance est la plus forte en Ontario et en Alberta. D'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances dans les pharmacies de détail a subi une nouvelle baisse de 2,7 % au cours du troisième trimestre de 2013, une diminution largement attribuable à des réductions additionnelles des taux de remboursement des médicaments sur ordonnance génériques, résultant de la poursuite des initiatives liées à la réforme du régime de médicaments dans toutes les provinces, jumelées à l'augmentation des taux d'utilisation de médicaments sur ordonnance génériques. Les médicaments génériques ont représenté 61,6 % des ordonnances exécutées au troisième trimestre de 2013, comparativement à 60,1 % des ordonnances exécutées au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre de 2013, les ventes de médicaments sur ordonnance ont représenté 48,1 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 48,0 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les ventes de médicaments sur ordonnance ont augmenté de 3,0 %, pour se chiffrer à 3,996 G\$, et ont représenté 48,1 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société,

demeurant inchangées par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments sur ordonnance ont augmenté de 1,6 % au cours des trois premiers trimestres de 2013. Depuis le début de l'exercice, le nombre d'ordonnances exécutées dans les pharmacies de détail a augmenté de 6,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et de 4,8 % selon les établissements comparables. Les médicaments génériques ont représenté 61,2 % des ordonnances exécutées au cours des trois premiers trimestres de 2013, comparativement à 58,9 % des ordonnances exécutées à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 1,705 G\$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 1,669 G\$ au troisième trimestre de 2012, soit une hausse de 36 M\$, ou 2,2 %, lesquelles ont été stimulées par une forte croissance des ventes de cosmétiques, de médicaments en vente libre et de produits alimentaires et de confiserie. Au troisième trimestre de 2013, compte tenu de l'intensification des pressions concurrentielles sur le marché, la Société a investi davantage dans les activités promotionnelles, et cette décision s'est avérée efficace puisqu'elle a donné lieu à une augmentation de la taille du panier moyen. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 2,4 % au cours du troisième trimestre de 2013. Depuis le début de l'exercice, les ventes de produits de l'avant du magasin se sont établies à 4,315 G\$, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 2,7 % au cours des trois premiers trimestres de 2013.

Coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des marchandises vendues dans les pharmacies de détail des franchisés et dans les boutiques Murale^{MC}, de même que le coût des marchandises vendues par les centres de soins de santé à domicile, par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et par MediSystem Technologies Inc.

Le coût des marchandises vendues s'est établi à 2,028 G\$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 1,977 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 51 M\$, ou 2,6 %. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a augmenté de 9 points de base au troisième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. D'un exercice à l'autre, la marge brute en dollars a augmenté de 2,2 % au troisième trimestre de 2013, les avantages découlant des ventes solides et de la croissance du nombre d'ordonnances ayant été partiellement contrebalancés par les pressions à la baisse exercées sur les marges relatives à l'officine, qui s'expliquent principalement par la mise en œuvre de mesures additionnelles liées à la réforme du régime de médicaments, et aux produits de l'avant du magasin, pour lesquels il y a eu une intensification des activités concurrentielles.

Depuis le début de l'exercice, le coût des marchandises vendues a augmenté de 3,4 % pour se chiffrer à 5,115 G\$. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a augmenté de 16 points de base au cours des trois premiers trimestres de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives comprennent les frais de vente, les frais généraux et administratifs, les charges opérationnelles des pharmacies de détail détenues par des franchisés, y compris le bénéfice des franchisés, les charges opérationnelles des boutiques Murale^{MC} et les charges opérationnelles des centres de soins de santé à domicile, du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. Les charges opérationnelles et administratives comprennent également la dotation aux amortissements. (Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Les charges opérationnelles et administratives, compte non tenu de la dotation aux amortissements, se sont chiffrées à 930 M\$ au troisième trimestre de 2013. Ce montant comprend des coûts liés aux transactions de 14 M\$ (avant impôt) liés à l'acquisition à venir de la Société par Loblaw. Déduction faite de l'incidence de ces coûts liés aux transactions, les charges opérationnelles et administratives ajustées, compte non tenu de la dotation aux amortissements, se chiffrent à 916 M\$, comparativement à un montant ajusté de 888 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 28 M\$, ou 3,1 %. Pour le troisième trimestre de 2012, les charges opérationnelles et administratives ajustées, excluant la dotation aux amortissements, ne tiennent pas compte

de l'incidence d'une charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) découlant principalement de la rationalisation et de la réorganisation des fonctions du siège social de la Société. Outre l'augmentation des charges se rapportant aux établissements, surtout en ce qui a trait à l'occupation, aux salaires et aux avantages, cette hausse est en partie attribuable aux dépenses accrues de Medisystem Technologies Inc., qui tient compte de la croissance des ventes relatives aux activités de la Société en ce qui a trait aux soins de longue durée. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges opérationnelles et administratives ajustées, excluant la dotation aux amortissements, ont augmenté de 20 points de base au troisième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, augmentation qui reflète aussi en partie l'incidence de la déflation plus marquée du chiffre d'affaires attribuable aux initiatives relatives à la réforme du régime de médicaments et au recours accru aux médicaments sur ordonnance génériques.

Depuis le début de l'exercice, les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, se sont chiffrées à 2,330 G\$. Compte non tenu des coûts liés aux transactions au troisième trimestre de 14 M\$ (avant impôt) susmentionnés, les charges opérationnelles et administratives ajustées, excluant la dotation aux amortissements, se chiffrent à 2,316 G\$ pour les trois premiers trimestres de 2013, comparativement à un montant ajusté de 2,233 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 83 M\$, ou 3,7 %. Pour les trois premiers trimestres de 2012, les charges opérationnelles et administratives ajustées, excluant la dotation aux amortissements, ne tiennent pas compte de l'incidence de la charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) susmentionnée enregistrée au troisième trimestre et de la charge de 5 M\$ (avant impôt) comptabilisée au deuxième trimestre en raison de la fermeture de deux boutiques Murale^{MC}. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges opérationnelles et administratives ajustées, excluant la dotation aux amortissements, ont augmenté de 16 points de base au cours des trois premiers trimestres de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 91 M\$ comparativement à 86 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 M\$, ou 5,6 %. La dotation aux amortissements pour le troisième trimestre des deux exercices comprenait des profits sur cession avant impôt comparables d'environ 13 M\$ relativement à des transactions de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société. Cette augmentation d'un exercice à l'autre peut s'expliquer essentiellement par les initiatives de croissance et d'expansion du réseau d'établissements, y compris la hausse de l'amortissement des fichiers d'ordonnances relative aux acquisitions ainsi qu'aux investissements supplémentaires dans les infrastructures connexes. Exprimée en pourcentage des ventes, la dotation aux amortissements a augmenté de huit points de base au troisième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 242 M\$ pour les trois premiers trimestres de 2013, comparativement à 233 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 M\$, ou 4,0 %. Exprimée en pourcentage des ventes, la dotation aux amortissements a augmenté de deux points de base au cours des trois premiers trimestres de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice opérationnel

Le bénéfice opérationnel du troisième trimestre s'est chiffré à 237 M\$, comparativement à 244 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice opérationnel du troisième trimestre de 2013 comprend des coûts liés aux transactions de 14 M\$ (avant impôt) susmentionnés, alors que le bénéfice opérationnel du troisième trimestre de 2012 comprenait la charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) également susmentionnés. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice opérationnel ajusté s'est établi à 251 M\$ au troisième trimestre de 2013 comparativement à 257 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Tel qu'il est décrit ci-dessus, les avantages découlant des ventes solides et de la forte croissance du nombre d'ordonnances ont été partiellement contrebalancés par les pressions à la baisse exercées sur les marges relatives à l'officine et aux produits de l'avant du magasin, ce qui s'est traduit par une hausse d'un exercice à l'autre de la marge brute en dollars de 2,2 %. Toutefois, ces profits ont été plus que contrebalancés par la hausse des charges opérationnelles et administratives ajustées, y compris la dotation aux amortissements, qui ont augmenté de 3,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Au troisième trimestre, la marge opérationnelle ajustée (le bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes) a diminué de 37 points de base, pour s'établir à 7,64 %, comparativement à une marge opérationnelle ajustée de 8,01 % au troisième trimestre de 2012. La marge du BAIIA (le BAIIA divisé par les ventes) de la Société s'est établie à 10,00 % au troisième trimestre de 2013. Déduction faite de l'incidence

des coûts liés aux transactions susmentionnés de 14 M\$ (avant impôt), la marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à 10,41 % au troisième trimestre de 2013, soit une réduction de 29 points de base comparativement à la marge du BAIIA ajusté de 10,70 % affichée à la période correspondante de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre de l'exercice précédent ne tient pas compte de l'incidence de la charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) susmentionnée.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice opérationnel s'est chiffré à 624 M\$, comparativement à 629 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des coûts liés aux transactions de 14 M\$ (avant impôt) susmentionnés, le bénéfice opérationnel ajusté s'est chiffré à 638 M\$ pour les trois premiers trimestres de 2013, comparativement à 647 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 9 M\$, ou 1,4 %. Pour les trois premiers trimestres de 2012, le bénéfice opérationnel ajusté ne tenait pas compte de l'incidence de la charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) et d'une charge comptabilisée au deuxième trimestre de 5 M\$ (avant impôt) susmentionnés découlant de la fermeture de deux boutiques Murale^{MC}. Depuis le début de l'exercice, la marge opérationnelle ajustée a diminué de 34 points de base pour s'établir à 7,68 %, comparativement à une marge opérationnelle ajustée de 8,02 % pour les trois premiers trimestres de 2012. Pour les trois premiers trimestres de 2013, la marge du BAIIA de la Société s'est établie à 10,42 %. Compte non tenu de l'incidence des coûts liés aux transactions de 14 M\$ (avant impôt) susmentionnés, la marge du BAIIA ajusté pour les trois premiers trimestres de 2013 s'est établie à 10,59 %, soit 32 points de base de moins que la marge du BAIIA de 10,91 % affichée à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2012, le BAIIA ajusté ne tenait pas compte de l'incidence des charges susmentionnées de 13 M\$ (avant impôt) pour la restructuration et de 5 M\$ (avant impôt) pour la fermeture de deux boutiques Murale^{MC}.

Charges financières

Les charges financières se composent des charges d'intérêts découlant des emprunts des établissements des franchisés et des obligations d'emprunt de la Société, des intérêts liés aux contrats de location-financement ainsi que de l'amortissement des coûts de transaction engagés dans le cadre des transactions d'emprunt.

Les charges financières se sont élevées à 15 M\$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 18 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 3 M\$, ou 15,6 %. Les économies réalisées sur le refinancement de 450 M\$ de billets à moyen terme à la fin du deuxième trimestre de 2013 ont été contrebalancées en partie par l'augmentation de l'encours de la dette nette moyenne de la Société d'un exercice à l'autre, par la hausse des charges d'intérêts associées à des contrats de location-financement ainsi que par la diminution du montant des intérêts capitalisés. Depuis le début de l'exercice, les charges financières se sont élevées à 42 M\$, comparativement à 44 M\$ aux trois premiers trimestres de l'exercice précédent, soit une diminution de 2 M\$, ou 6,0 %.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2013 était de 25,5 % et de 25,8 %, respectivement, comparativement à 26,0 % et à 26,2 % pour les périodes correspondantes respectives de l'exercice précédent. Les baisses des taux d'imposition effectifs d'un exercice à l'autre sont principalement attribuables à une réduction des taux prévus par la loi.

Bénéfice net

Au troisième trimestre, le bénéfice net s'est établi à 166 M\$, comparativement à 168 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net par action dilué s'est chiffré à 0,83 \$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 0,81 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 2,5 %. Le bénéfice net du troisième trimestre de 2013 comprend des coûts liés aux transactions 14 M\$ (avant impôt) susmentionnés. Le bénéfice net au troisième trimestre de l'exercice précédent comprend une charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt), également susmentionnée. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice net ajusté pour le troisième trimestre de 2013 s'est établi à 176 M\$ comparativement à 177 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après dilution, le bénéfice net ajusté par action s'est chiffré à 0,88 \$ au troisième trimestre de 2013 comparativement à 0,85 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 3,5 %. Le bénéfice net ajusté par action des deux exercices comprenait des profits sur cession avant

impôt comparables d'environ 13 M\$ relativement à des transactions de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société. En plus des facteurs susmentionnés pris en compte dans le bénéfice, l'incidence cumulative du programme de rachat d'actions de la Société a eu une incidence favorable sur la croissance du bénéfice net par action au troisième trimestre de 2013, car le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution, a diminué de 3,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net s'est chiffré à 432 M\$, demeurant inchangé par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des coûts liés aux transactions de 14 M\$ (avant impôt) susmentionnés, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 442 M\$ pour les trois premiers trimestres de 2013, comparativement à 445 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 3 M\$, ou 0,6 %. En plus d'exclure l'incidence de la charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) susmentionnés, le bénéfice net ajusté pour les trois premiers trimestres de 2012 excluait également l'incidence d'une charge de 5 M\$ (avant impôt) comptabilisée au deuxième trimestre liée à la fermeture de deux boutiques Murale^{MC}. Le bénéfice net ajusté par action dilué s'est chiffré à 2,19 \$ pour les trois premiers trimestres de 2013, comparativement à 2,13 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 2,8 %.

Structure du capital et situation financière

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données en ce qui a trait à la structure du capital et à la situation financière consolidée de la Société aux dates indiquées.

| (en milliers de dollars) | 5 octobre 2013 | 29 décembre 2012 |
|---|-------------------|---------------------|
| Trésorerie | (47 844) \$ | (104 529) \$ |
| Dette bancaire | 299 743 | 170 927 |
| Papier commercial | 185 986 | 249 977 |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | 249 877 | 449 798 |
| Dette à long terme | 495 730 | 247 009 |
| Obligations au titre des contrats de location-financement | 132 576 | 125 774 |
| Dette nette | 1 316 068 | 1 138 956 |
| Capitaux propres | 4 387 482 | 4 318 450 |
| Capitalisation totale | 5 703 550 \$ | 5 457 406 \$ |
| Dette nette : capitaux propres | 0,30:1 | 0,26:1 |
| Dette nette : capitalisation totale | 0,23:1 | 0,21:1 |
| Dette nette : BAIIA ¹ | 1,10:1 | 0,96:1 |
| BAIIA : charges d'intérêts en trésorerie ^{1,2} | 22,13:1 | 20,74:1 |

1. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA comprend le BAIIA pour chacune des périodes de 52 semaines closes à ces dates.
2. Les charges d'intérêts en trésorerie comprennent les charges financières pour chacune des périodes de 52 semaines closes à ces dates, excluent l'amortissement des coûts de financement différés, mais comprennent les intérêts capitalisés.

Notations

Un sommaire des notations de la Société au 5 octobre 2013 est présenté dans le tableau suivant.

| | Standard & Poor's | DBRS Limited |
|-------------------------------------|----------------------------------|--|
| Notation de l'entreprise/l'émetteur | BBB+/surveillance négative | A (bas)/sous examen – perspectives négatives |
| Dette non garantie de premier rang | BBB+/surveillance négative | A (bas)/sous examen – perspectives négatives |
| Papier commercial | – | R-1 (bas)/sous examen – perspectives négatives |

Au troisième trimestre de 2013, à la suite de l'annonce de l'acquisition à venir de la Société par Loblaw, Standard & Poor's a changé ses notations de « stable » à « sous surveillance négative » et DBRS Limited a changé ses notations de « stable » à « sous examen – perspectives négatives ».

Capital social en circulation

Le capital social en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Au 12 novembre 2013, la Société comptait 200 151 534 actions ordinaires en circulation. À cette même date, elle avait des options en cours visant l'acquisition de 785 958 de ses actions ordinaires qui avaient été émises aux termes de ses régimes de rémunération à base d'actions, dont 295 008 pouvaient être exercées.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 7 février 2013, la Société a annoncé que son conseil d'administration a approuvé le renouvellement de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et autorisé l'achat de ses actions ordinaires jusqu'à concurrence de 10 200 000 actions ordinaires, ce qui représente environ 5,0 % de ses actions ordinaires alors en circulation, par la voie d'achats effectués dans le cours normal des activités par l'entremise des établissements de la TSX (le « programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013 »). La Société a été en mesure de commencer les achats dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013 le 15 février 2013. Le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013 prendra fin le 14 février 2014 ou à une date antérieure si la Société mène à bien ses transactions conformément à l'Avis d'intention déposé auprès de la TSX. Les achats seront effectués par la Société conformément aux exigences de la TSX, et le prix que la Société paiera pour toute action ordinaire sera équivalent au cours du marché au moment de l'acquisition, ou à tout autre prix autorisé par la TSX. En parallèle avec le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013, la Société a conclu un régime d'achat automatique avec son courtier désigné afin de permettre l'achat de ses actions ordinaires au cours de certaines périodes prédéterminées d'interdiction de transactions, sous réserve de certains paramètres concernant le prix des actions et leur nombre (le « régime d'achat »). En dehors de ces périodes prédéterminées d'interdiction de transactions, les actions seront rachetées à la discrétion de la direction, sous réserve des lois applicables. Aux fins de l'application des règles de la TSX, la Société peut acheter un maximum de 146 845 actions ordinaires n'importe quel jour en vertu du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013, sauf dans le cas d'achats effectués en vertu de l'exception relative aux achats de blocs, conformément aux règles de la TSX. Les actions ordinaires achetées par la Société seront annulées.

Au cours du troisième trimestre de 2013, la Société a racheté 475 000 actions ordinaires aux termes de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013, à un coût total de 23 M\$, soit un prix de rachat moyen de 47,64 \$ par action ordinaire. Depuis le début de l'exercice, la Société a racheté un total de 4 524 400 actions ordinaires (composées de 580 000 actions ordinaires aux termes de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédent et de 3 944 400 actions ordinaires aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013), à un coût total de 201 M\$, soit un prix de rachat moyen de 44,38 \$ par action ordinaire. À la fin du troisième trimestre, toutes les actions ordinaires rachetées avaient été annulées. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires rachetées ont été imputés aux bénéfices non distribués. (Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Parallèlement à l'annonce de l'acquisition à venir de la Société par Loblaw, le régime d'achat a été résilié automatiquement le 15 juillet 2013. En vertu des modalités de la convention d'arrangement, la Société ne prévoit aucune activité future de rachat d'actions pour la durée restante du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2013.

Situation de trésorerie et sources de financement

Sources de liquidités

La Société compte sur les sources de liquidités suivantes : i) les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles; ii) les sommes provenant d'une facilité de crédit bancaire renouvelable consentie de 725 M\$ échéant le 10 décembre 2016, moins le montant déjà prélevé ou le montant utilisé pour appuyer le papier commercial émis et en circulation; iii) un montant maximal de 600 M\$ qui peut être prélevé sur son programme de papier commercial, déduction faite de ce qui est actuellement émis. Le programme de papier commercial de la Société s'est vu attribuer la notation R-1 (bas) par DBRS Limited. Dans l'éventualité où ce programme ne pourrait pas maintenir cette notation, il serait soutenu par la facilité de crédit bancaire renouvelable de 725 M\$ de la Société. Au 5 octobre 2013, une tranche de 10 M\$ de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 725 M\$ de la Société avait été utilisée en vertu de lettres de crédit en cours uniquement, ce montant étant le même qu'à la fin du deuxième trimestre de 2013 et qu'à la fin de l'exercice précédent. Au 5 octobre 2013, la Société avait du papier commercial émis et en circulation d'un montant de 186 M\$ aux termes de son programme de papier commercial, comparativement à 200 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2013 et à 250 M\$ à la fin de l'exercice précédent.

La Société a également pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement afin de leur faciliter l'acquisition de stocks et de financer leurs besoins en fonds de roulement, en fournissant des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. À la fin du troisième trimestre de 2013, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 550 M\$, demeurant inchangée par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2013. À la fin de l'exercice précédent, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 540 M\$. Au 5 octobre 2013, les diverses banques avaient accordé aux franchisés des lignes de crédit totalisant 473 M\$, comparativement à 470 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2013 et à 464 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 5 octobre 2013, les franchisés avaient prélevé un montant totalisant 336 M\$ sur les lignes de crédit disponibles, par rapport à 337 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2013 et à 173 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire figurant dans les bilans consolidés de la Société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, la Société détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des établissements des franchisés, sous réserve de certaines exigences légales en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure. Comme la Société prend part à l'attribution des lignes de crédit disponibles à ses franchisés, elle estime que le produit net de tout actif visé par cette sûreté excédera tout paiement nécessaire en vertu des garanties.

La Société a obtenu du financement à long terme additionnel au moyen de l'émission de billets à moyen terme de cinq ans d'un montant en capital total de 250 M\$ venant à échéance le 20 janvier 2014, portant intérêt à un taux fixe de 5,19 % par année (les « billets de série 4 »); de billets à moyen terme de trois ans d'un montant en capital total de 225 M\$ venant à échéance le 24 mai 2016, portant intérêt à un taux fixe de 2,01 % par année (les « billets de série 5 »); de billets à moyen terme de cinq ans d'un montant en capital total de 275 M\$ venant à échéance le 24 mai 2018, portant intérêt à un taux fixe de 2,36 % par année (les « billets de série 6 »). Les billets de série 4 ont été émis en vertu d'un prospectus préalable de base simplifié définitif daté du 22 mai 2008 (le « prospectus de 2008 ») modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009. Les billets de série 5 et les billets de série 6 ont été émis en vertu d'un prospectus préalable de base simplifié définitif daté du 6 janvier 2012 (le « prospectus de 2012 ») modifié par des suppléments de fixation de prix datés du 15 mai 2013. Le prospectus de 2008, les prospectus de 2012 et les suppléments de fixation de prix ont été déposés par la Société auprès des Autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS Limited a attribué aux billets à moyen terme la notation A (bas), et Standard & Poor's Rating Services (Canada) leur a attribué la notation BBB+.

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 147 M\$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à un montant de 234 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 87 M\$. Cette baisse découle essentiellement de la hausse du montant investi dans les soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et d'une modification du calendrier de paiement de l'impôt. L'écart d'un exercice à l'autre des montants investis liés aux éléments hors trésorerie du fonds de roulement peut s'expliquer essentiellement par une augmentation des débiteurs par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. (Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Depuis le début de l'exercice, les activités opérationnelles de la Société ont généré des flux de trésorerie de 367 M\$, comparativement à 549 M\$ au cours des trois premiers trimestres de 2013.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 50 M\$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 113 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 63 M\$. De ces montants, un montant s'élevant 74 M\$ est lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours du troisième trimestre de 2013, comparativement à 65 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre de 2013, la Société n'a investi aucuns fonds pour l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a investi un montant de 83 M\$ dans des acquisitions d'entreprises, dont une tranche de 72 M\$ a été utilisée pour acquérir la quasi-totalité des actifs de Paragon Pharmacies Limited. La Société a investi un montant combiné de 20 M\$ dans l'acquisition et le développement d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs au cours du troisième trimestre de 2013, comparativement à 14 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2013, ces investissements ont été partiellement contrebalancés par un produit de 45 M\$ découlant principalement de la cession de quatre établissements de détail dans le cadre d'une transaction de cession-bail. Au troisième trimestre de 2012, la Société avait comptabilisé un produit de 43 M\$ lié à une opération de cession-bail visant cinq établissements de détail.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 167 M\$, comparativement à 287 M\$ au cours des trois premiers trimestres de 2012, soit une diminution de 120 M\$. De ces montants, une tranche de 102 M\$, déduction faite du produit de toute cession, est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours des trois premiers trimestres de 2013, comparativement à 124 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements liés aux acquisitions d'entreprises, qui se rapportent essentiellement à l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, se sont chiffrés à 24 M\$ au cours des trois premiers trimestres de 2013, comparativement à 96 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours des trois premiers trimestres de 2013, la Société a investi un montant combiné de 35 M\$ dans l'acquisition et le développement d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs, comparativement à 38 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours des trois premiers trimestres de 2013, le solde des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant à des offres d'achat en cours visant l'acquisition de pharmacies et de terrains a augmenté de 6 M\$, comparativement à une hausse de 29 M\$ pour les trois premiers trimestres de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de 2013, la Société a ouvert six nouvelles pharmacies, dont l'une est une réimplantation, et a agrandi de façon importante cinq pharmacies. En plus de ces activités, trois services de dispensation pharmaceutique hospitalière externe de plus petite taille ont été fermés. Depuis le début de l'exercice, 21 nouvelles pharmacies ont été ouvertes, dont huit sont des réimplantations, et 15 pharmacies ont fait l'objet de travaux d'agrandissement importants. De plus, la Société a acquis cinq pharmacies (l'une d'elles a été fusionnée avec un établissement existant) de même qu'un établissement pharmaceutique de soins de longue durée. Outre ces activités, un centre de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} a été réimplanté, huit pharmacies de petite taille ont été regroupées ou fermées et trois services de dispensation pharmaceutique hospitalière externe de plus petite taille ont été fermés. À la fin du troisième trimestre de 2013, le réseau de la Société comptait 1 369 établissements de détail, dont 1 301 pharmacies (1 246 Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et 55 Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}), 62 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et 6 boutiques Murale^{MC}.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 78 M\$ au troisième trimestre de 2013, les sorties de trésorerie de 101 M\$ ayant été partiellement contrebalancées par des entrées de trésorerie de 23 M\$. Les sorties de trésorerie étaient constituées d'un montant de 29 M\$ pour régler les rachats d'actions, d'une diminution de 14 M\$ du montant du papier commercial émis et en circulation en vertu du programme de papier commercial de la Société, d'un remboursement d'obligations liées à des contrats de location-financement de 1 M\$ et d'un montant de 57 M\$ lié au paiement de dividendes. Les rentrées de trésorerie étaient constituées d'un produit de 6 M\$ tiré de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de rémunération fondée sur des actions de la Société, d'une augmentation de 9 M\$ de la dette bancaire et d'une augmentation de 8 M\$ du montant des investissements des franchisés.

Au cours du troisième trimestre de 2013, le résultat net des activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une augmentation de 18 M\$ de la trésorerie.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 256 M\$, et le résultat net des activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une diminution de 57 M\$ de la trésorerie.

Situation de trésorerie future

La Société estime que ses facilités de crédit actuelles, son programme de papier commercial et ses programmes de financement offerts à ses franchisés, ainsi que les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles seront suffisants pour financer ses activités, y compris celles de son réseau d'établissements des franchisés, de même que ses activités d'investissement et ses engagements dans un avenir prévisible. La Société n'a jamais eu de difficultés majeures à obtenir du financement supplémentaire à court ou à long terme en raison de ses notations de première qualité. Bien que la Société s'emploie à maintenir des notations de première qualité, ces notations peuvent être modifiées ou lui être retirées en tout temps par les agences de notation si celles-ci jugent que les circonstances le justifient.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Normes comptables mises en œuvre en 2013

Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui prescrit une définition normalisée de la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et énonce les informations spécifiques à fournir relativement aux évaluations à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à toutes les Normes internationales d'information financière qui imposent ou permettent des évaluations à la juste valeur ou la présentation d'informations à leur sujet. IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. IFRS 13 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière prospective. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence sur ses résultats opérationnels ni sur sa situation financière. L'adoption d'IFRS 13 a toutefois entraîné la présentation d'informations à fournir additionnelles à la note 8 des états financiers consolidés résumés non audités ci-joints de la Société.

États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui établit des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés d'une entité, lorsque celle-ci contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 établit que le contrôle est à la base de la consolidation et définit le principe du contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur le montant des rendements de l'investisseur. IFRS 10 a été publiée dans le cadre du plus vaste projet de l'IASB portant sur les participations dans tous les types d'entités. Ce projet a également donné lieu à la publication des quatre normes décrites ci-après. IFRS 10 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IFRS 10 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

Partenariats

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités qui sont parties à un partenariat. IFRS 11 a préséance sur IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et sur l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme définit un partenariat comme une entente selon laquelle deux ou plusieurs parties détiennent un contrôle conjoint, et le contrôle conjoint est défini comme le partage contractuellement convenu du contrôle dans le cadre duquel les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La norme classe les partenariats soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, et le classement détermine le traitement comptable. IFRS 11 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui intègre et fournit des obligations d'information cohérentes pour tous les intérêts dans d'autres entités comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

États financiers individuels

L'IASB a publié une norme révisée, IAS 27, *États financiers individuels* (« IAS 27 »), qui présente les obligations relatives à la comptabilisation et à l'information à fournir pour les participations dans d'autres entités telles que des filiales, des coentreprises et des entreprises associées lorsqu'une entité prépare des états financiers individuels (non consolidés). IAS 27 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IAS 27 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a publié une norme révisée, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), qui prescrit le mode de comptabilisation pour les participations dans des entreprises associées et établit les obligations concernant l'application de la méthode de la mise en équivalence dans le cadre de la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. IAS 28 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IAS 28 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

Présentation des états financiers – Autres éléments du résultat global

L'IASB a publié une modification à IAS 1, *Présentation des états financiers* (la « modification à IAS 1 »), afin d'améliorer la cohérence et la clarté de la présentation des éléments des autres éléments du résultat global. Une obligation a été ajoutée, selon laquelle ces éléments sont regroupés selon qu'ils pourront être ultérieurement reclassés ou non en résultat afin de démontrer de façon plus claire l'incidence des composantes des autres éléments du résultat global sur les bénéfices futurs. La modification à IAS 1 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012 et doit être appliquée de manière rétrospective. À la suite de l'adoption de la modification à IAS 1, la Société a modifié la façon dont elle présente les autres éléments du résultat global dans ses états financiers consolidés résumés non audités ci-joints.

Avantages postérieurs à l'emploi

L'IASB a publié des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* [« IAS 19 (modifiée en 2011) »], qui éliminent l'option qui permettait de différer la comptabilisation des écarts actuariels au moyen de la méthode du « corridor », remplacent le calcul du rendement prévu de l'actif des régimes par une méthode de calcul de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies selon un taux d'actualisation, corrigent la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies et améliorent les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 (modifiée en 2011) prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'a eue l'adoption d'IAS 19 (modifiée en 2011), principalement le remplacement du rendement prévu de l'actif des régimes par une méthode de calcul de la charge au titre des régimes de retraite selon un taux d'actualisation, sur le bénéfice net et le résultat global de la Société pour les périodes de 16 et de 40 semaines closes le 6 octobre 2012 et la période de 52 semaines close le 29 décembre 2012 ainsi que sur sa situation financière au 29 décembre 2012, au 6 octobre 2012 et au 1^{er} janvier 2012.

| Incidence sur le bénéfice net et le total du résultat global (en milliers de dollars, sauf les données par action) | Période de 16 semaines close le 6 octobre 2012 | Période de 40 semaines close le 6 octobre 2012 | Période de 52 semaines close le 29 décembre 2012 |
|---|---|---|---|
| Augmentation des charges opérationnelles et administratives | (779) \$ | (1 949) \$ | (2 684) \$ |
| Diminution de la charge d'impôt sur le résultat | 203 | 509 | 701 |
| Diminution du bénéfice net | (576) | (1 440) | (1 983) |
| Diminution des autres éléments de la perte globale | – | – | 2 419 |
| Incidence fiscale de la diminution des autres éléments du résultat global | – | – | (640) |
| Diminution du total du résultat global | (576) \$ | (1 440) \$ | (204) \$ |
| Diminution du bénéfice net de base et dilué par action ordinaire | néant | (0,01) \$ | (0,01) \$ |
| Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire, montant retraité | 0,81 \$ | 2,06 \$ | 2,91 \$ |

| Incidence sur le bilan (en milliers de dollars) | 29 décembre 2012 | 6 octobre 2012 | 1^{er} janvier 2012 |
|---|-------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Diminution des autres actifs | 1 947 \$ | – \$ | – \$ |
| Augmentation des autres passifs non courants | 4 597 | 8 228 | 6 279 |
| Diminution des passifs d'impôt différé | 1 667 | 2 115 | 1 606 |
| Diminution des bénéfices non distribués | 6 656 | 6 113 | 4 673 |
| Diminution du cumul des autres éléments de la perte globale | 1 779 | – | – |

Le tableau suivant présente certaines informations supplémentaires relatives au montant net du passif au titre des prestations définies et aux principales hypothèses actuarielles associées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société, tels qu'ils ont été retraités pour tenir compte de l'incidence d'IAS 19 (modifiée en 2011), pour l'exercice clos le 29 décembre 2012.

Au 29 décembre 2012 et pour la période de 52 semaines close à cette date (en milliers de dollars)

| | Régimes de retraite agrés | Régimes de retraite non agrés | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | Total |
|--|---------------------------------|-------------------------------------|---|------------|
| Juste valeur des actifs des régimes | | | | |
| Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice | 72 276 \$ | 30 061 \$ | – \$ | 102 337 \$ |
| Produits d'intérêts | 3 192 | 1 237 | – | 4 429 |
| Écarts actuariels | 1 653 | (149) | – | 1 504 |
| Cotisations patronales | 7 978 | 6 260 | 610 | 14 848 |
| Cotisations des participants aux régimes | 1 356 | – | – | 1 356 |
| Prestations versées | (3 088) | (1 959) | (610) | (5 657) |
| Frais administratifs | (152) | – | – | (152) |
| Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice | 83 215 \$ | 35 450 \$ | – \$ | 118 665 \$ |
| Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies | | | | |
| Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice | 103 704 \$ | 36 636 \$ | 6 380 \$ | 146 720 \$ |
| Coût des services rendus | 7 301 | 1 511 | 341 | 9 153 |
| Coût financier | 4 443 | 1 509 | 267 | 6 219 |
| Cotisations des participants aux régimes | 1 356 | – | – | 1 356 |
| Pertes actuarielles découlant de modifications des hypothèses financières | 5 448 | 2 541 | 220 | 8 209 |
| Gains actuariels sur les écarts entre les résultats et les prévisions | (1 250) | (450) | – | (1 700) |
| Prestations versées | (3 088) | (1 959) | (610) | (5 657) |
| Indemnités de fin de contrat de travail | 1 520 | 260 | – | 1 780 |
| Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice | 119 434 \$ | 40 048 \$ | 6 598 \$ | 166 080 \$ |
| Montant net du passif au titre des prestations définies | 36 219 \$ | 4 598 \$ | 6 598 \$ | 47 415 \$ |

Le montant net du passif au titre des prestations définies est présenté dans les autres passifs non courants dans les états financiers consolidés résumés non audités ci-joints de la Société. Les produits d'intérêts des actifs des régimes sont une composante de la charge au titre des avantages du personnel et sont présentés dans les charges opérationnelles et administratives.

Les principales hypothèses actuarielles adoptées se présentent comme suit :

| | 2012 | | |
|---|--|--|--|
| | Régimes de retraite agrés | Régimes de retraite non agrés | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi |
| Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice | | | |
| Taux d'actualisation | 4,00 % | 3,75 % | 3,85 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 4,00 % | 4,00 % | 4,00 % |
| Charge nette de l'exercice au titre des avantages du personnel | | | |
| Taux d'actualisation | 4,25 % | 4,25 % | 4,15 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 4,00 % | 4,00 % | 4,00 % |

Instruments financiers – Informations à fournir

L'IASB a publié une modification à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (la « modification à IFRS 7 »), qui clarifie les exigences en matière de compensation d'instruments financiers et exige que de nouvelles informations soient fournies sur l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. Cette modification à IFRS 7 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption de la modification à IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels ni sur la situation financière consolidés de la Société. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de la modification à IFRS 7 sur les informations annuelles à fournir.

Futures normes comptables

Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera ultimement IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le remplacement d'IAS 39 est un projet en plusieurs étapes qui vise l'amélioration et la simplification de la présentation d'informations portant sur les instruments financiers. La publication d'IFRS 9 s'inscrit dans la première étape du projet. IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif ou un passif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Pour les actifs financiers, l'approche prescrite par IFRS 9 repose sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers compte tenu de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. IFRS 9 exige l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique en remplacement des multiples méthodes de dépréciation prévues par IAS 39. En ce qui concerne les passifs financiers évalués à la juste valeur, la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit de l'entité est présentée dans les autres éléments du résultat global. IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

Instruments financiers : Compensation des actifs et des passifs

L'IASB a publié une modification à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), qui fournit des précisions supplémentaires sur les exigences en matière de compensation d'instruments financiers. La modification à IAS 32 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification à IAS 32 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Cycle de présentation de l'information financière

Le cycle annuel de présentation de l'information financière de la Société se divise en 4 trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre, qui compte 16 semaines. L'exercice de la Société consiste en une période de 52 ou de 53 semaines se clôturant le samedi le plus près du 31 décembre. Lorsque l'exercice comprend 53 semaines, la durée du quatrième trimestre est de 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines des principales données financières consolidées de la Société pour chacun des huit derniers trimestres.

| | Troisième trimestre | | Deuxième trimestre | | Premier trimestre | | Quatrième trimestre | |
|--|---------------------|---------------|--------------------|---------------|-------------------|---------------|---------------------|-------------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2012 | 2011 ¹ |
| (en milliers de dollars, sauf les données par action – non audité) | (16 semaines) | (16 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) |
| Ventes | 3 286 917 \$ | 3 209 142 \$ | 2 538 440 \$ | 2 456 694 \$ | 2 485 522 \$ | 2 394 441 \$ | 2 721 571 \$ | 2 606 896 \$ |
| Bénéfice net | 165 834 \$ | 167 697 \$ | 146 948 \$ | 145 279 \$ | 119 453 \$ | 118 800 \$ | 174 722 \$ | 176 019 \$ |
| Par action ordinaire | | | | | | | | |
| – Bénéfice net de base | 0,83 \$ | 0,81 \$ | 0,73 \$ | 0,69 \$ | 0,59 \$ | 0,56 \$ | 0,85 \$ | 0,82 \$ |
| – Bénéfice net dilué | 0,83 \$ | 0,81 \$ | 0,73 \$ | 0,69 \$ | 0,59 \$ | 0,56 \$ | 0,85 \$ | 0,82 \$ |

1. Les principales informations sur le bénéfice net présentées pour les trimestres de l'exercice 2011 ne tiennent pas compte de l'incidence de l'adoption d'IAS 19 (modifiée en 2011).

La Société a affiché une croissance des ventes et du bénéfice net par action ordinaire au cours de chacun des quatre derniers trimestres par rapport aux trimestres correspondants de l'exercice précédent.

Les ventes ont augmenté au quatrième trimestre de 2012 par rapport au trimestre correspondant de 2011, en raison d'une forte croissance du volume de ventes de médicaments sur ordonnance et des gains continus au chapitre des ventes et des parts de marché en ce qui concerne les produits de l'avant du magasin. La forte croissance du nombre d'ordonnances exécutées par les pharmacies de détail et les gains au chapitre des ventes liées aux activités de la Société relatives aux soins de longue durée et aux services pharmaceutiques spécialisés ont été partiellement contrebalancés par une nouvelle diminution de la valeur moyenne des ordonnances. La croissance du volume de médicaments sur ordonnance a été particulièrement vigoureuse en Ontario, stimulée par la mise en œuvre réussie et l'acceptation du programme visant à exempter les personnes âgées de la quote-part de deux dollars sur leurs ordonnances admissibles, ainsi que dans l'Ouest canadien, où la Société a effectué de nombreuses acquisitions au cours du second semestre de l'exercice. Le bénéfice opérationnel s'est chiffré à 250 M\$ pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 256 M\$ pour le trimestre correspondant de 2011, car la forte croissance des ventes et l'attention continue portée aux initiatives en matière de réduction des coûts, de productivité et d'efficacité pour les établissements comparables ont été contrebalancées par des pressions à la baisse additionnelles exercées sur les marges des médicaments sur ordonnance, par la hausse des charges opérationnelles relatives aux initiatives de croissance et d'expansion du réseau de la Société et par l'augmentation du bénéfice des franchisés. La baisse des charges financières et une réduction du taux d'imposition effectif de la Société sont d'autres facteurs qui ont contribué à la croissance du bénéfice net au quatrième trimestre de 2012. En plus des facteurs susmentionnés pris en compte dans le bénéfice, l'incidence cumulative du programme de rachat d'actions de la Société a eu une incidence favorable sur la croissance du bénéfice net par action au quatrième trimestre de 2012, car le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution, a diminué de 4,2 % par rapport au quatrième trimestre de 2011.

Les ventes ont augmenté au premier trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de 2012, en raison d'une forte croissance du volume de ventes de médicaments sur ordonnance et des gains continus au chapitre des ventes et des parts de marché en ce qui concerne les produits de l'avant du magasin. La forte croissance du nombre d'ordonnances exécutées par les pharmacies de détail et les gains au chapitre des ventes liées aux activités complémentaires de la Société en matière de soins de santé ont été partiellement contrebalancés par une nouvelle diminution de la valeur moyenne des ordonnances. La croissance du volume de médicaments sur ordonnance a été particulièrement vigoureuse en Ontario, stimulée en partie par la mise en œuvre réussie et l'acceptation d'un programme visant à exempter les personnes âgées de la quote-part de deux dollars sur leurs ordonnances admissibles, ainsi que dans l'Ouest canadien, où la Société a effectué de nombreuses acquisitions au cours du second semestre de 2012. D'un exercice à l'autre, la marge brute en dollars a augmenté de 4,2 % au premier trimestre de 2013, la forte croissance des ventes, particulièrement celles des produits de l'avant du magasin, combinée à l'attention continue portée à l'efficacité des activités promotionnelles et aux initiatives d'amélioration des marges ayant permis de compenser les pressions à la baisse additionnelles exercées sur les marges des médicaments sur ordonnance. Au premier trimestre de 2013, le bénéfice opérationnel s'est chiffré à 175 M\$, demeurant essentiellement inchangé d'un exercice à l'autre, les avantages qui découlent des initiatives liées à la réduction des coûts, à la productivité et à l'efficacité des établissements comparables ayant été contrebalancés par la hausse des charges opérationnelles relativement aux initiatives de croissance et d'expansion du réseau de la Société. En plus des facteurs susmentionnés pris en compte dans le bénéfice, l'incidence cumulative du programme de rachat d'actions de la Société a eu une incidence favorable sur la croissance du bénéfice net par action au premier trimestre de 2013, car le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution, a diminué de 3,8 % par rapport au premier trimestre de 2012.

Les ventes ont augmenté au deuxième trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de 2012, en raison de la vigueur des résultats affichés par les produits de l'avant du magasin, la Société ayant enregistré des profits en matière de ventes dans toutes les régions du pays, et de la croissance solide et continue du nombre d'ordonnances. La forte croissance du nombre d'ordonnances exécutées par les pharmacies de détail et des ventes liées aux activités de la Société relatives à MediSystem Technologies a été partiellement contrebalancée par une nouvelle diminution de la valeur moyenne des ordonnances. Conformément aux récentes tendances trimestrielles, la croissance du volume de médicaments sur ordonnance est demeurée particulièrement robuste en Ontario et en Alberta. D'un exercice à l'autre, la marge brute en dollars a augmenté de 1,9 % au deuxième trimestre de 2013, les avantages découlant des ventes solides et de la forte croissance du nombre d'ordonnances ayant été partiellement contrebalancés par les pressions à la baisse exercées sur les marges relatives à l'officine, qui s'expliquent principalement par la mise en œuvre de mesures additionnelles liées à la réforme du régime de médicaments, et aux produits de l'avant du magasin, pour lesquels la concurrence demeure très axée sur les activités promotionnelles. L'augmentation de la marge brute en dollars a également été contrebalancée par la hausse des charges opérationnelles et administratives, compte tenu de la dotation aux amortissements. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des charges opérationnelles au niveau des établissements, surtout en ce qui a trait à l'occupation, aux salaires et aux avantages liés aux initiatives de croissance et d'expansion du réseau de la Société, ainsi qu'aux acquisitions. Les charges opérationnelles et administratives au deuxième trimestre de 2012 comprennent une charge de 5 M\$ (avant impôt) découlant de la fermeture de deux boutiques Murale^{MC}. En plus des facteurs susmentionnés pris en compte dans le bénéfice, l'incidence cumulative du programme de rachat d'actions de la Société a eu une incidence favorable sur la croissance du bénéfice net par action au deuxième trimestre de 2013, car le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution, a diminué de 3,8 % par rapport au deuxième trimestre de 2012.

Les ventes ont augmenté au troisième trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de 2012, en raison de la croissance continue du nombre d'ordonnances et des excellents résultats enregistrés à l'égard des produits de l'avant du magasin, où la taille moyenne du panier a augmenté en raison de l'achalandage régulier des clients. Les avantages découlant des ventes solides et de la croissance du nombre d'ordonnances ont été partiellement contrebalancés par les pressions à la baisse exercées sur les marges relatives à l'officine, qui s'expliquent principalement par la mise en œuvre d'initiatives continues liées à la réforme du régime de médicaments dans toutes les provinces, et par les produits de l'avant du magasin, pour lesquels il y a eu intensification de la concurrence, ce qui a donné lieu à une augmentation de la marge brute en dollars d'un exercice à l'autre de 2,2 %. Cependant, cette augmentation a été largement contrebalancée par la hausse des charges opérationnelles et administratives, notamment la dotation aux amortissements, qui a grimpé de 3,4 % par rapport au montant de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle en partie de l'augmentation des charges se rapportant aux établissements, surtout en ce qui a trait à l'occupation, aux salaires et aux avantages, et de l'augmentation des

dépenses de MediSystem Technologies Inc. qui correspond à la croissance des ventes liées aux activités de la Société relatives aux soins de longue durée. Les charges opérationnelles et administratives du troisième trimestre de 2013 comprennent des coûts liés aux transactions de 14 M\$ (avant impôt) liés à l'acquisition à venir de la Société par Loblaw. Les charges opérationnelles et administratives du troisième trimestre de 2012 comprennent une charge de restructuration de 13 M\$ (avant impôt) découlant principalement de la rationalisation des fonctions du siège social de la Société. La baisse des charges financières et une réduction du taux d'imposition effectif de la Société sont d'autres facteurs qui ont contribué à la croissance du bénéfice net au troisième trimestre de 2013. En outre, l'incidence cumulative du programme de rachat d'actions de la Société a eu une incidence favorable sur la croissance du bénéfice net par action au troisième trimestre de 2013, car le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution, a diminué de 3,4 % par rapport au trimestre correspondant de 2012.

Les activités principales de la Société, qui sont liées aux médicaments sur ordonnance, ne sont habituellement pas assujetties aux fluctuations saisonnières. Toutefois, les activités de l'avant du magasin comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'un événement saisonnier ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. De plus, comme la Société continue d'étendre sa gamme de produits et de services de l'avant du magasin, y compris ses promotions saisonnières, ses résultats opérationnels pourraient être davantage exposés aux fluctuations saisonnières.

RISQUES ET GESTION DU RISQUE

La Société est exposée à un certain nombre de risques, dans le cours normal de ses activités, qui sont susceptibles d'influer sur son rendement financier et opérationnel.

Faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation

Une part importante des ventes et du bénéfice de la Société dépend de ses ventes de médicaments sur ordonnance. Les médicaments sur ordonnance et leur vente sont assujettis à plusieurs lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux. Les modifications apportées à ces lois et règlements, ou le non-respect de ceux-ci, peuvent avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société.

Les lois et règlements fédéraux et provinciaux établissant les régimes publics d'assurance-médicaments régissent habituellement les médicaments sur ordonnance couverts, l'admissibilité des patients, les remboursements de médicaments, l'admissibilité des médicaments et l'établissement des prix des médicaments, et peuvent même régir les remises que les fabricants sont autorisés à verser aux pharmacies et aux fournisseurs de produits pharmaceutiques, ou que ceux-ci reçoivent. En ce qui concerne le remboursement des médicaments, ces lois et règlements régissent habituellement le coût autorisé d'un médicament sur ordonnance, la majoration de prix autorisée à l'égard d'un médicament sur ordonnance et les honoraires ou les frais d'exécution d'ordonnance qui peuvent être facturés lors de la vente de médicaments sur ordonnance à des patients admissibles en vertu du régime public d'assurance-médicaments. Pour ce qui est de l'admissibilité d'un médicament, ces lois et règlements régissent habituellement les exigences liées à l'inclusion des produits du fabricant dans la liste des médicaments donnant droit à une prestation ou à une prestation partielle en vertu du régime public d'assurance-médicaments concerné, à l'établissement des prix des médicaments et, dans le cas des médicaments sur ordonnance génériques, aux exigences à respecter pour leur désignation comme produits interchangeable avec un médicament sur ordonnance de marque. En outre, d'autres lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux régissent l'autorisation, le conditionnement, l'étiquetage, la vente, le marketing, la publicité, le traitement, l'entreposage, la distribution, l'exécution d'ordonnances et la mise au rebut de ces médicaments sur ordonnance.

Les ventes de médicaments sur ordonnance, le remboursement des médicaments et l'établissement des prix des médicaments peuvent être touchés par les changements qui surviennent dans le secteur des soins de santé, y compris les modifications législatives et autres qui ont une incidence sur l'admissibilité des patients, l'admissibilité des médicaments, les coûts admissibles d'un médicament sur ordonnance, la majoration de prix autorisée à l'égard d'un médicament sur ordonnance, les honoraires ou les frais d'exécution d'ordonnance payés par les tiers payeurs, ou les remises que le fabricant verse aux pharmacies et aux fournisseurs de produits pharmaceutiques, ou que ceux-ci reçoivent.

La majeure partie des ventes de médicaments sur ordonnance sont remboursées ou payées par des tiers payeurs, comme les gouvernements, les compagnies d'assurance ou les employeurs. Ces tiers payeurs ont cherché et continuent de chercher des façons de gérer le coût de leurs régimes d'assurance-médicaments. Chaque province a mis en œuvre des mesures, législatives ou autres, visant la gestion du coût des services pharmaceutiques et le contrôle des coûts accrus engagés par les régimes publics d'assurance-médicaments et les régimes privés pour les médicaments, ce qui a une incidence sur le taux de remboursement des médicaments et sur l'accès aux remises versées par les fabricants. Les mesures législatives visant à contrôler le coût des médicaments incluent la diminution du prix des médicaments sur ordonnance génériques, l'interdiction des versements de remises par les fabricants, ou leur restriction, et l'imposition de limites relatives aux médicaments sur ordonnance de marque maison. D'autres mesures appliquées par certains gouvernements payeurs comprennent entre autres la restriction du nombre de médicaments sur ordonnance interchangeables qui sont admissibles au remboursement en vertu des régimes provinciaux d'assurance-médicaments. De plus, le Conseil de la fédération, une institution créée par les premiers ministres provinciaux en 2003 en vue de favoriser la collaboration intergouvernementale, continue de travailler sur des initiatives en matière de réduction de coûts ayant trait à des produits et à des services pharmaceutiques. Depuis la date du rapport de gestion intermédiaire de la Société pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013, aucune modification législative ou autre mesure réglementaire importante visant à réduire le coût global engagé au titre des régimes publics d'assurance-médicaments n'a été annoncée.

Les lois de certaines provinces, dont le Québec, prescrivent des exigences à respecter pour qu'un médicament sur ordonnance soit inscrit sur la liste, afin d'assurer que le prix de vente d'un médicament sur ordonnance ne sera pas plus élevé que le prix de vente attribué par le fabricant pour le même médicament vendu dans le cadre d'autres programmes provinciaux d'assurance-médicaments. Dans certaines provinces, les éléments des lois et des règlements qui ont une incidence sur le remboursement des médicaments aux pharmacies et sur les remises consenties par les fabricants pour la vente de médicaments au titre des régimes publics d'assurance-médicaments s'appliquent également en vertu de la loi à la vente de médicaments au titre des régimes privés. En outre, les tiers payeurs privés (tels que les employeurs et leurs assureurs) ont tiré parti, ou pourraient chercher à tirer parti, de toutes les mesures mises en œuvre par les gouvernements payeurs afin de réduire le coût des médicaments sur ordonnance pour les régimes publics en appliquant ces mesures aux régimes d'assurance-médicaments qu'ils offrent ou gèrent. Par conséquent, les modifications apportées à l'égard du remboursement des médicaments et des remises versées par les fabricants en vertu d'un régime d'assurance-médicaments public pourraient aussi avoir une incidence sur le remboursement des médicaments et les remises versées par le fabricant en ce qui a trait aux ventes de médicaments dans le secteur privé. De plus, les tiers payeurs privés pourraient réduire le taux de remboursement des médicaments sur ordonnance fournis à leurs membres ou pourraient choisir de rembourser aux membres seulement les produits qui figurent sur les formulaires restreints ou qui sont disponibles auprès de fournisseurs privilégiés.

Les modifications législatives et autres en cours ayant une incidence sur les programmes de remboursement des médicaments aux pharmacies, l'établissement des prix des médicaments sur ordonnance et les remises consenties par les fabricants devraient continuer d'exercer des pressions à la baisse sur les ventes de médicaments sur ordonnance. Ces modifications pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société. En outre, la Société pourrait devoir engager des coûts importants pour se conformer à toute modification du cadre réglementaire visant les médicaments sur ordonnance. Le non-respect de ces lois et règlements existants ou proposés, particulièrement ceux qui portent sur l'octroi de licences et le comportement des grossistes, l'octroi de licences et le comportement des pharmaciens, la réglementation et la propriété des pharmacies, la publicité des pharmacies et des services d'ordonnance, la présentation de renseignements à l'égard des médicaments sur ordonnance, l'établissement des prix des médicaments sur ordonnance et les restrictions sur les remises consenties par les fabricants pourraient donner lieu à des poursuites au civil, à des démarches réglementaires, à des amendes, à des pénalités, à des injonctions, à des rappels ou à des saisies, lesquels pourraient avoir une incidence sur les activités, les ventes ou la rentabilité de la Société.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques liés aux instruments financiers qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur ses résultats opérationnels et sur sa performance financière. Les principaux risques liés aux instruments financiers auxquels est exposée la Société sont le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. L'exposition de la Société au risque de change, au risque de crédit et à d'autres risques liés au prix est considérée comme négligeable. La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer certains de ces risques, mais n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ni de spéculation.

Assujettissement aux fluctuations des taux d'intérêt

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement offerts à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions défavorables ou favorables sur la performance financière de la Société.

La Société surveille constamment la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations des taux d'intérêt sur ses instruments d'emprunt à taux fixes et variables, et pourrait utiliser des produits dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque. Actuellement, la Société n'est partie à aucun contrat de dérivés sur taux d'intérêt et n'a utilisé aucun contrat de dérivés sur taux d'intérêt pour gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt au cours d'aucune période en 2013 et en 2012.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux contrats de dérivés manque à ses obligations. La Société tente de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières bien capitalisées. La Société n'avait comptabilisé aucun montant lié à ce risque au 5 octobre 2013 puisqu'elle n'était partie à aucun contrat de dérivés sur taux d'intérêt à cette date.

Au 5 octobre 2013, la Société affichait une dette à taux variable non couverte de 522 M\$ (525 M\$ en 2012). Au cours des périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 5 octobre 2013, l'encours moyen de la dette à taux variable non couverte de la Société était de 691 M\$ et de 661 M\$ (639 M\$ et 608 M\$ en 2012), respectivement. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours des périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 5 octobre 2013, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté d'environ 0,8 M\$ et 1,9 M\$ (0,7 M\$ et 1,7 M\$ en 2012), respectivement, en raison de l'exposition de la Société au risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

Risque de change

La Société exerce la majeure partie de ses activités en dollars canadiens. Le risque de change auquel elle est exposée découle principalement des achats effectués en dollars américains, et ce risque est lié aux fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. La Société examine ses achats libellés en devises afin de surveiller et de gérer son risque de change. La Société considère son exposition au risque de change comme négligeable.

Risque de crédit

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments sur ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance-médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

Autre risque lié au cours

La Société peut avoir recours à des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie en vue de réduire son exposition aux futures variations du cours de marché de ses actions ordinaires en vertu des obligations qui lui incombent aux termes de son régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (le « RUAAR »). Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les charges opérationnelles et administratives.

Selon la valeur de marché du contrat à terme sur actions existant au 5 octobre 2013, la Société a constaté un actif de 2,3 M\$. Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 6 octobre 2012, la Société a constaté un passif de 0,8 M\$, dont une tranche de 0,7 M\$ était présentée dans les crédateurs et charges à payer, et une tranche de 0,1 M\$, dans les autres passifs non courants. Au cours des périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 5 octobre 2013 et le 6 octobre 2012, la Société a évalué que le pourcentage des contrats à terme sur actions existants lié aux unités non gagnées en vertu du RUAAR constituait une couverture efficace contre les variations futures du cours de marché de ses actions ordinaires relativement aux unités non gagnées. La valeur de marché a été établie en fonction des renseignements fournis par la contrepartie de la Société dans le cadre de ces contrats à terme sur actions.

Gestion du capital et risque de liquidité

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions de placement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice proportionnelle au capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux investissements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, réimplantés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, la rénovation d'établissements existants, l'acquisition d'emplacements s'inscrivant dans son programme de réserve foncière, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue des dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés un fonds de roulement au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la partie courante de celle-ci), les contrats de location-financement et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent sa capitalisation totale. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location simple lorsqu'elle évalue sa capitalisation totale. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les notations de grande qualité que lui attribuent deux agences de notation. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission d'une dette ou à son remboursement. La Société est soumise à certaines clauses restrictives relativement à sa dette, et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport à sa capitalisation totale, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes. (Se reporter à la rubrique « Structure du capital et situation financière » du présent rapport de gestion.)

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers. La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités opérationnelles, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres d'emprunt et des capitaux, qui lui permettent de respecter ses obligations financières et son programme d'investissement en immobilisations et de financer de nouvelles occasions de placement ou d'autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque de liquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de manière à respecter ses obligations financières à court terme, et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ou en émettant de nouveaux titres d'emprunt.

Pour une description complète des sources de liquidités de la Société, se reporter aux sections « Sources de liquidités » et « Situation de trésorerie future », sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances ont établi, ou ont fait en sorte que soit établi sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière, afin de donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu qu'il puisse l'être, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même des contrôles dont la conception est jugée efficace n'offrent qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période intermédiaire la plus récente de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

La Société présente ses résultats financiers conformément aux IFRS. Cependant, le présent rapport contient des données tirées de mesures financières non définies par les IFRS, comme les charges opérationnelles et administratives ajustées, la dotation aux amortissements ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle, la marge opérationnelle ajustée, le BAIIA (le bénéfice avant charges financières, impôt et amortissements), le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net par action ajusté et les charges d'intérêts en trésorerie. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures dont le titre est semblable présentées par d'autres émetteurs.

Ces mesures financières non définies par les IFRS ont été incluses dans le présent rapport de gestion puisque ce sont des mesures utilisées par la direction pour l'aider à évaluer les résultats opérationnels de la Société par rapport à ses attentes et à comparer ses résultats avec ceux d'autres sociétés dans l'industrie pharmaceutique de détail. La direction est d'avis que les mesures financières non définies par les IFRS l'aident à cibler les tendances opérationnelles sous-jacentes.

Ces mesures financières non définies par les IFRS, notamment le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA et la marge du BAIIA ajusté, sont aussi des mesures communes utilisées par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation. Ces groupes peuvent utiliser le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA, la marge du BAIIA ajusté et d'autres mesures financières non définies par les IFRS pour évaluer la Société et déterminer sa capacité à assurer le service de sa dette.